

Conférence du Pasteur Gill DAUDÉ et du Père Hervé LEGRAND

Sur « Discerner le Corps du Christ »

(Clermont, le 10 mai 2012)

I. INTRODUCTION

***Hervé Legrand** : Je vous dis d'abord mon admiration : vous avez vraiment travaillé ce document qui n'est pas d'accès très facile, car il touche à des questions fondamentales. Je voudrais rappeler dans quel contexte ce travail se situe, 50 ans après le décret du Concile Vatican II sur l'œcuménisme (*Unitatis redintegratio*) et rappeler cinq thèmes de ce décret.

1) Pour l'Eglise catholique, l'engagement œcuménique est irréversible ; Jean Paul II et Benoît XVI le répéteront. Cet engagement œcuménique est synonyme de réforme de soi. Jamais ce décret ne s'adresse aux autres chrétiens pour leur dire ce que nous attendons d'eux. Il s'adresse exclusivement à nous, catholiques, pour nous dire en quoi nous pouvons et devons changer dans le domaine théologique et pastoral. Cet engagement œcuménique ne se réduit pas à l'amélioration de nos relations avec les autres chrétiens, comme dans une sorte de ministère des affaires étrangères. Non, l'œcuménisme relève de notre ministère de l'intérieur, ce qui est beaucoup plus sérieux.

2) Le décret dit : « L'Eglise au cours de son pèlerinage est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en temps qu'institution humaine et terrestre ». Et ceci qui est vraiment intéressant : « Si par suite des circonstances en matière morale, dans la discipline ecclésiastique ou même dans la formulation de la doctrine - qu'il faut avec soin distinguer du dépôt de la foi -, il est arrivé que sur certains points on se soit montré trop peu attentif, il faut y remédier en temps opportun, d'une façon appropriée » (n° 6).

Autrement dit : c'est comme le lycéen qui rentre à la maison avec du travail à faire. Sur quoi doit porter ce travail ? Pas seulement sur la doctrine, mais aussi sur les institutions : sur les manières de faire dans le domaine de la liturgie, de la discipline, du droit canonique. « Dans l'action œcuménique, les fidèles de l'Eglise catholique, considérant avec loyauté et attention tout ce qui a besoin d'être rénové, doivent agir de telle manière que cela rende un témoignage plus fidèle à la doctrine et aux institutions que le Christ a transmises à ses apôtres ».

3) Dans le domaine des expressions de la foi - donc aussi sur l'eucharistie -, il faut être attentif à la hiérarchie des vérités de la foi. « Dans le dialogue œcuménique, les théologiens catholiques, fidèles à la doctrine de l'Eglise, se rappelleront qu'il y a un ordre ou une hiérarchie des vérités de la doctrine catholique en raison de leurs rapports différents avec les fondements de la foi chrétienne » (n° 11).

4) En tout cela, il nous est demandé d'être attentifs à l'histoire, car ce que nous avons reçu n'a pas toujours été comme cela. C'était différent dans les premiers siècles, au Moyen-âge, à la Contre-Réforme ou au XIX^e siècle, et c'est encore différent après les renouvellements liturgique, biblique, patristique dont a bénéficié Vatican II. Notre doctrine ne tombe pas du ciel, un peu comme le Coran ; non, elle est liée à l'histoire, à un moment de la vie de l'Eglise.

5) Enfin, il nous est demandé de cultiver la liberté chrétienne. Ce n'est pas quelque chose qui a toujours été à l'ordre du jour chez nous, où l'obéissance semblait une des vertus premières. Voici ce que dit ce décret : « Que tous, conservant l'unité dans ce qui est nécessaire, selon la fonction qui leur est impartie, gardent la liberté que de droit, qu'il s'agisse des formes diverses de la vie spirituelle et

de la discipline, de la variété des vrais rites liturgiques et même de l'élaboration théologique de la vérité révélée, et qu'en tout on pratique la charité ». Liberté et charité. Unité dans le nécessaire, liberté dans les autres choses et partout la charité. « De la sorte, les chrétiens manifesteront toujours plus pleinement la véritable catholicité et apostolicité de l'Eglise. » Si l'Eglise est catholique elle est forcément assez diverse parce que nos cultures, nos histoires sont différentes à travers le monde.

***Gill Daudé :** L'ensemble de vos questions est impressionnant. Comment répondre à toutes ? Forcément, certaines vont être laissées de côté. Et puis de toute façon, nous n'avons pas les réponses à toutes les questions. Beaucoup sont posées à nos Eglises et ne sont pas encore résolues. Sur la démarche œcuménique depuis 50 ans, Hervé disait : « Nous catholiques, nous avons pris le train en marche » Oui, mais vous avez rajouté tellement de wagons ! On a plus de place dans le train... mais il avance plus lentement ! Cela rejoint une question : « Pourquoi l'Eglise Catholique n'est-elle pas entrée dans le Conseil Œcuménique des Eglises, le C.O.E. ? » En 1968, un rapport avait été fait sur cette éventualité. Aucune raison théologique majeure n'empêcherait cette entrée au sein du C.O.E., mais, en pratique, faire entrer la moitié de la chrétienté en une seule Eglise à l'intérieur du Conseil, cela posait de tels problèmes de réorganisation qu'on a laissé de côté cette hypothèse.

On a créé alors le Comité Mixte Catholique du C.O.E., qui fait le point sur les avancées œcuméniques, et produit des documents de synthèse intéressants. Et on a décidé qu'à l'intérieur du C.O.E., la Commission Foi et Constitution intégrerait des théologiens catholiques dans le débat œcuménique. C'est le moyen qu'on a trouvé pour avancer ensemble, pour « raccrocher les wagons » mais sans être tout à fait dans le même train, sinon ça déséquilibrerait complètement le C.O.E. D'ailleurs actuellement la dynamique C.O.E./Eglise Catholique est débordée par l'intégration du quatrième quart du christianisme, resté à l'écart des dialogues œcuméniques : les Eglises Evangéliques et Pentecôtistes.

Aujourd'hui nous avons une autre instance très informelle : le Forum Chrétien Mondial, qui est une plate-forme de dialogue plus large parce qu'il intègre les Eglises membres du C.O.E., l'Eglise Catholique et les représentants des Eglises Evangéliques et Pentecôtistes. Voir le site « Forum Chrétien Mondial ». Ce Forum n'a pas commencé avec des questions doctrinales, mais avec : « Comment avons-nous rencontré le Christ ? ». Je me souviens d'un pasteur pentecôtiste, rentrant de cette première rencontre tout retourné et abasourdi d'avoir entendu qu'un évêque avait rencontré le Christ dans l'eucharistie. C'était pour lui une révélation. Il a découvert qu'on pouvait rencontrer le Christ autrement que dans sa propre expérience.

C'est important, quand on réfléchit sur des dossiers aussi techniques que « Discerner le Corps du Christ », de ne pas oublier le vécu de notre foi, avec notre héritage, nos expressions culturelles, les contextes dans lequel on la vit. Il faut apprendre à s'écouter les uns les autres, avant d'arriver à : « Qu'est-ce que tu crois ? Qu'est-ce que je crois ? ». Est-ce que l'on peut trouver les mots justes pour se comprendre, pour se dire nos convictions profondes. Dans nos dialogues œcuméniques, il y a toute une part d'héritage historique, culturel, contextuel.

***H. L. :** Le travail sur « Discerner le Corps du Christ » a été mené dans un cadre bilatéral : Catholiques et Luthéro-Réformés ; c'était nécessaire, car le dialogue multilatéral est fort difficile. L'accord sur Baptême, Eucharistie et Ministères, qui est un merveilleux document du C.O.E., à travers sa Commission Foi et Constitution, a été signé par les représentants de l'Eglise Catholique également. Mais depuis, cette Commission est en sommeil. Le dialogue multilatéral est devenu presque impossible. Mais lorsque le dialogue est bilatéral, on a une histoire commune, même conflictuelle ; on a de part et d'autre des pratiques que l'on peut observer, des textes que l'on peut analyser. Et surtout, on se rend compte qu'il n'y a pas seulement des préjugés, mais aussi une difficulté à comprendre que les autres, dans un autre réseau de références, peuvent aller dans la même direction que nous.

II. REPONSES AUX QUESTIONS PRINCIPALES

Le vocabulaire sacerdotal des catholiques

Le sacerdoce, c'est la médiation entre Dieu et les hommes. Je voudrais d'abord rappeler le contexte des Premiers chrétiens. Ils se trouvaient au milieu de juifs et de païens chez qui les sacrifices étaient fort importants. Dans la conscience religieuse de l'Antiquité, les hommes n'ont pas accès direct à Dieu ou aux dieux. Quand ils veulent rétablir une bonne relation avec Dieu, quand ils veulent une protection, ils ont besoin d'une médiation et d'un médiateur. Pour cela une offrande ou un sacrifice est nécessaire. Et donc des médiateurs spécialisés, les prêtres des temples. Les païens comme les Juifs immolent beaucoup d'animaux ; certains sont brûlés dans les temples ; le reste est vendu au marché. Nous avons donc un vocabulaire à trois termes : médiation, sacrifice et prêtre-médiateur.

En régime chrétien, cela va changer. Pourquoi ? Premièrement parce que le sacrifice a été offert par le Christ, une fois pour toute, et c'est un sacrifice parfait qui réconcilie Dieu avec tous les hommes. Il nous donne un accès direct à Dieu. Le sacrifice en question n'est plus matériel, il est spirituel : c'est la vie en justice et sainteté, et non plus un sacrifice sanglant. Il n'y a plus besoin de sacrifices particuliers qui s'ajouteraient au sacrifice parfait et unique du Christ.

Ensuite, on n'a plus besoin non plus de prêtres spécialisés. Pourquoi ? Comme le dit l'Épître aux Hébreux avec clarté, le Christ est notre grand prêtre, et il intercède aujourd'hui pour nous. Donc, nous sommes dans une situation nouvelle : en Christ nous sommes tous prêtres, nous avons tous accès direct à Dieu ; que devient alors la catégorie de sacerdoce ? Elle a été relativement bien transformée. Et le contenu du sacrifice, quel est-il ? Il est que nous chrétiens, nous offrons normalement un sacrifice de louange à Dieu le Père, à travers le Christ. Et ce sacrifice de louange doit être un sacrifice spirituel : notre vie de baptisé, en justice, en sainteté, en communion avec nos frères. Et ceci dans le cadre du mémorial du sacrifice unique du Christ.

Peut-être y a-t-il ici une différence entre catholiques et Réformés, soit dans le passé, soit dans le présent. Pour les catholiques, c'est clair : quand nous joignons notre propre sacrifice spirituel au sacrifice du Christ, nous ne lui ajoutons rien : il est parfait, il est unique, il est définitif. Mais nous le « re-présentons », nous le présentons une nouvelle fois à Dieu.

Cela va plus loin : la participation au sacrifice du Christ, dans le partage de son corps et de son sang, fait de nous un corps, au sens que nous ne sommes plus seulement des individus, mais nous vivons en communion. St Augustin nous dit : « Notre sacrifice : tous ensemble un seul corps en Christ (*esse in unum in Christo*). C'est le mystère que l'Eglise célèbre si souvent au sacrement de l'autel, où il lui est montré que, dans ce qu'elle offre, c'est elle qui est offerte. »

Le sacrifice est accompli lorsque nous nous tenons devant Dieu, dans une attitude vraiment spirituelle et que nous offrons le sacrifice du Christ, sans rien y ajouter. L'effet produit par cette démarche, c'est que nous sommes réconciliés entre nous, nous devenons capables d'être un corps dans le Christ. Vous en voyez la portée. Toute société est traversée par énormément de conflits, difficiles à surmonter : les différences culturelles, raciales, sociales. Le but de la vie chrétienne est de donner, dans nos assemblées, une image à la fois symbolique et réelle de l'unité dans nos diversités, en attendant l'accomplissement dernier. Voilà en gros la question du sacrifice, du sacerdoce. Nous ne renouvelons pas le sacrifice du Christ mais nous le présentons à Dieu à nouveau. Est-ce qu'il y a là des différences séparatrices ou pas ?

***G. D. :** Cela illustre bien les problèmes du XVI^e siècle : l'accusation principale des protestants, c'était justement que dans la messe était renouvelé le sacrifice sanglant du Christ. Dans son Apologie de la Confession d'Augsbourg, par exemple, Melanchthon dénonçait cette erreur abominable qui

consistait à dire que le Christ n'aurait pas expié le péché définitivement et qu'il faudrait sans cesse refaire son sacrifice. Aujourd'hui cet a priori est levé : un protestant sait que la messe n'est pas un nouveau sacrifice. Car il n'y a qu'un seul médiateur : le Christ, qui est mort une fois pour toutes.

La même chose, mais dans l'autre sens, dans la Confession de Foi de La Rochelle, qui est fondatrice de l'Eglise Réformée de France, en 1559, sur l'efficacité des sacrements. Nous croyons que dans la cène, comme au baptême, « Dieu donne réellement et effectivement ce qu'il y représente » ; « c'est pourquoi nous joignons aux signes la vraie possession de la jouissance de ce qui nous est présenté ; ainsi, tous ceux qui apportent à la table sacrée du Christ une pure foi (*c'est le sacrifice spirituel*) le reçoivent vraiment, comme un vase l'eau qui l'emplit. Ce que les signes attestent c'est que le corps et le sang de Jésus Christ ne servent pas moins de nourriture et de breuvage à notre âme, que le pain et le vin à notre corps. »

On n'est plus tout à fait dans la commémoration, on est aussi dans une forme de représentation. D'un côté, les catholiques, par le célébrant, qui représentent le sacrifice du Christ et de l'autre les protestants à qui Dieu représente ce sacrifice. Le même vocabulaire est utilisé, mais il est inversé.

Entre temps on a dialogué et des accusations qui nous séparaient sur la conception de la messe ne sont plus d'actualité et je pense que toi, catholique, tu peux aujourd'hui dire avec les protestants : un seul médiateur, le Christ ; son sacrifice une fois pour toutes ; et pour nous. C'était les trois éléments clés des réformateurs, de Melancthon jusqu'à Calvin.

* **H. L.** : A la messe, le catholique est plutôt dans la position de s'offrir lui-même, de s'offrir avec le Christ à Dieu. Cela va de nous à Dieu.

***G. D.** : Je perçois cela aussi : du côté catholique, le croyant s'offre dans l'eucharistie. Mais dans les pratiques des siècles passés, on exigeait, pour participer à la Cène, une vie spirituelle, morale et doctrinale exceptionnelle. Finalement, c'était la manière dont le protestant s'offrait. Cela réintroduisait, sans le dire, le salut par les œuvres que l'on dénonçait chez les catholiques. Et effectivement, si vous refaites le sacrifice du Christ, pour regagner quelque chose de Dieu, vous refaites une œuvre et le salut n'est plus par grâce.

* **H. L.** : Chez nous, les deux mouvements sont présents ; le vocabulaire le montre : nous recevons la communion, c'est passif, et en même temps, nous avons des offrandes. Ce qui est intéressant dans ce que Gill vient de dire, c'est, comme le décret du Concile nous le demandait, d'être attentifs à la dimension historique. L'histoire ne s'arrête pas, il y a des changements, des trajectoires qui se dessinent ; et donc, il faut toujours être vigilant, parce que ça peut dévier, se déséquilibrer.

Les pouvoirs du prêtre catholique

Dans le document « Discerner le Corps du Christ », vous avez lu que le prêtre catholique ou l'évêque exerce des pouvoirs fondés sur un caractère ontologique, qui lui donnent un sacerdoce spécifique. C'est un discours qui se trouve dans les manuels de théologie ; il faut voir les choses historiquement. Au XIX^e siècle, ce qui différencie un prêtre d'un laïc, c'est qu'il a des pouvoirs : celui de confesser, de consacrer l'eucharistie. Au début, je rappelais que le décret de Vatican II sur l'œcuménisme nous demande d'avoir « la liberté que de droit », y compris dans la manière de faire de la théologie. On s'est appuyé sur les bons auteurs... sur le Cardinal Ratzinger, et aussi sur le Cardinal Newman, béatifié récemment par Benoît XVI.

Le Cardinal Ratzinger (en 1971) dit ceci (p. 83) : « L'eucharistie n'est nullement l'acte individualiste de la transsubstantiation que le prêtre accomplirait à part et seul, en vertu d'un *accidens physicum* qui s'attache à lui – **le caractère sacramental** – sans relation à d'autres et à l'Eglise. »

Et le cardinal Newman (en 1888) (p. 87, note 1) : « L'Eglise n'a pas son fondement dans ses ordinations ; elle n'est pas assujettie à ses instruments ; ils ne sont pas nécessaires à son Idée ; on peut même pour la clarté de l'argumentation concéder à Lord Macaulay, des incertitudes dans notre succession. Si la Providence en avait ainsi disposé, il se pourrait que les ministres de l'Eglise se trouvent privés de succession linéaire par rapport aux apôtres. Le fait qu'elle les ait nommés a pu suppléer à tout rite d'ordination ; il se peut qu'il n'y ait pas eu de caractère indélébile en ses ministres ; elle a pu, à volonté, utiliser leurs services et les révoquer ».

Je crois que c'est une position légitime, en théologie catholique. Il y a une diversité au cours de l'histoire dans la théologie catholique, qui peut être savante ou populaire, mais ce qui est dit ici est légitime et c'est la meilleure position. Parce que sinon on tombe dans un certain automatisme, ou bien un certain matérialisme, et que la présence du Christ est liée à des facteurs qui ne sont pas d'ordre spirituel. Par ordre spirituel, j'entends que la présence du Christ, comme Vatican II nous le rappelle, est donnée de quatre manières dans la célébration eucharistique :

Dans sa Parole : toute célébration eucharistique commence toujours par la lecture de l'Ecriture, qui doit être commentée dans l'homélie ; ce qu'on ne faisait pas toujours auparavant. Tous les dimanches, les prêtres prêchent sur le texte de l'Evangile ou des Epîtres, c'est un progrès ; c'est ainsi qu'on entre en contact avec la parole du Christ, et qu'il est présent parmi nous.

Dans l'assemblée, qui est le corps du Christ. Les Pères de l'Eglise disent que nous sommes le corps du Christ, que nous rendons grâce au Père, dans l'action de grâce même du Christ.

Dans les espèces du pain et du vin, que nous appelons présence réelle. Elle n'est pas seulement une présence spirituelle, elle n'est pas pour autant matérielle, c'est la présence du corps du Ressuscité, qui n'est ni un fantôme, il mange avec les disciples, ni un cadavre ressuscité, il traverse les murs. C'est un corps spirituel, une nourriture spirituelle que nous avons dans le pain et le vin, qui sont réellement le contact avec le corps et le sang du Christ.

Dans le ministre, le prêtre ou l'évêque qui préside l'assemblée. Ce ne sont pas des fantômes ni des êtres spirituels, mais des personnes.

L'ordination catholique

Que veut dire la succession apostolique ? D'abord je dois dire ce que signifie **l'ordination**, pour comprendre pourquoi les catholiques pensent, que dans le prêtre ou l'évêque ordonné il peut y avoir une présence spirituelle du Christ. C'est pourquoi il est très important de regarder la manière dont, dans nos Eglises, nous ordonnons les prêtres et les pasteurs. Ce n'est pas de la théorie, c'est une pratique permanente ; et pour nous catholiques, au moins depuis le deuxième siècle. Elle a connu beaucoup de variations, mais il y a une structure fondamentale. Pour que quelqu'un devienne président d'une communauté chrétienne, il faut qu'il soit élu par la communauté locale.

St Léon, évêque de Rome, dit : « Celui qui doit présider à tous doit être élu par tous ». Et St Célestin : « On ne doit jamais confier une communauté chrétienne à un prêtre ou un évêque dont elle ne voudrait pas, de peur qu'elle ne devienne moins pieuse parce qu'elle n'aurait pas obtenu celui qu'elle voulait ». On a fait mieux depuis ! on fait nommer tous les évêques par le pape... ou par le nonce, on ne sait pas très bien.

Donc, il y a quatre choses fondamentales pour comprendre ce qu'est un prêtre ou un évêque ordonné. Il est un membre de l'Eglise locale, qui a été élu par elle, mais ça ne suffit jamais. Il faut encore deux autres opérations. Il faut qu'il soit un témoin de la foi de l'Eglise, à travers l'espace et à travers le temps. Et pour cela, aujourd'hui encore dans l'Eglise Catholique, et sûrement aussi dans

l'Église de la Réforme, on demande à ceux qui vont être ordonnés de professer leur foi devant l'assemblée. Et tous les chrétiens en sont les témoins : « Oui, il a la vraie foi. Et nous sommes responsables d'en témoigner. » La succession apostolique, ce n'est donc pas la succession de quelques-uns dans le ministère, mais c'est la succession de tous les chrétiens dans la vraie foi.

Troisième chose, jamais l'Église locale n'ordonne celui qu'elle a choisi : il est toujours ordonné par quelqu'un venu de l'extérieur. Pourquoi ? C'est pour mettre la communauté locale dans le sillage de la foi de toutes les autres Églises. Pour ordonner un évêque il faut au moins trois évêques voisins, sinon ça ne vaut rien. Donc à travers l'espace d'aujourd'hui et à travers le temps aussi, parce que tous ces évêques qui ordonnent, ont eux-mêmes été ordonnés à la tête d'une église locale, etc.

Et enfin, dernier point, il faut qu'il soit reçu et accepté par la communauté. Vatican II a raison : être prêtre ou évêque n'est pas une qualité individuelle, c'est un symbole auquel correspond une tâche. C'est-à-dire que l'église locale est vraiment l'Église de Dieu à travers le temps, à travers l'espace, et ce n'est pas seulement spirituel. Vous savez qu'à chaque messe, nous catholiques, nous nommons l'Évêque du lieu et nous nommons l'Évêque de Rome, et tous les Évêques avec qui nous sommes en communion. Et quand on ordonne un prêtre, tous les prêtres présents lui imposent les mains. L'imposition des mains, c'est une épiclesse, une invocation de l'Esprit Saint, pour qu'il soit donné à celui qui est ordonné. Celui-ci est reçu non seulement par l'Église locale, mais aussi par tous ceux qui sont déjà dans le ministère. Il n'y a pas de représentation automatique du Christ dans un prêtre, mais seulement s'il a la foi de l'Église, s'il a le ministère de l'Église, s'il préside cette Église en communion avec l'Église Catholique, à travers l'espace et le temps.

Le rôle de l'Esprit-Saint, l'épiclesse

Il y a quand même une résistance chez les catholiques au sujet des deux épicleses, les deux invocations à l'Esprit Saint dans la Prière eucharistique. Normalement on prie avant la consécration : « Vienne l'Esprit du Dieu très saint, pour qu'il sanctifie cette coupe et ce pain », et après : « Vienne l'Esprit du Dieu très saint pour qu'il nous sanctifie et fasse de nous un seul corps dans l'eucharistie ». Or, depuis des années beaucoup de communautés ont laissé tomber ces épicleses. C'est très important pour notre conception du pouvoir, qui est spirituel au sens étymologique du terme : un pouvoir dans l'invocation de l'Esprit saint.

Par exemple dans le film « Le défroqué », un prêtre qui a perdu la foi se trouve dans une boîte de nuit, et là il verse dans un seau à champagne du blanc de blanc et prononce les paroles de la consécration... eh bien ! ce n'est pas une consécration. Pourquoi ? D'abord parce qu'il n'y a pas un chrétien qui réponde 'Amen' à un autre chrétien dans la foi, il n'y a aucune assemblée. Ensuite, il n'y a pas d'invocation du Saint Esprit. Enfin il n'y a aucune référence à la parole de Dieu. Autre exemple : un archevêque de notre Église, du Zimbabwe je crois, avait eu des aventures charismatiques, puis est tombé dans la secte Moon. Et Moon l'a marié à une américaine et, un beau jour, à New York, il s'est mis à faire des ordinations de prêtres à tour de bras. Le Saint Siège n'a pas reconnu ces ordinations. Vous voyez que le pouvoir des prêtres est réel, mais il n'est pas magique.

***G. D. :** Vous soulignez le rôle de l'Esprit Saint dans l'eucharistie, que vous avez redécouvert à Vatican II. Or au même moment, dans l'Église Réformée, on traversait une crise concernant justement la place du ministère. On est sortis de cette crise en reconsidérant la place de l'Esprit Saint, et la notion de charisme dans le ministère. On a pu retrouver un équilibre dans les liturgies d'ordination-reconnaissance de ministère selon les Églises Luthérienne et Réformée. Ainsi, par l'Esprit saint, on reconnaît le charisme du ministère à l'intérieur du sacerdoce commun des fidèles et de l'apostolicité de l'ensemble de l'Église. Ces redécouvertes sont parallèles : l'eucharistie et le ministère.

Tu désignais ces lieux de présence : l'Écriture, l'assemblée, les espèces et le ministre : je pense qu'un réformé ou un luthérien pourrait le dire, même s'il mettrait des bémols, par crainte d'enfermer la présence du Christ et de dire là où il est, là où il n'est pas. Il est intéressant de dépasser cela grâce à une théologie du Saint Esprit rééquilibrée... grâce aux Orthodoxes.

La présence du Christ dans le pain et dans le vin

Vous avez remarqué qu'aujourd'hui on prend la célébration eucharistique dans son ensemble, parole et sacrement au sens le plus large du terme ; finalement on est moins focalisés sur le petit bout de pain et le vin. Est-ce que le Christ est présent de cette manière-là ? Ce qui chez les protestants a permis de passer d'une réaction très négative à une compréhension de la transsubstantiation, qui était rejetée par Luther, Mélanchthon et Zwingli. C'est la deuxième génération, avec Calvin, qui réintroduit justement une théologie du Saint Esprit, et donc une théologie du mystère de la présence du Christ ressuscité. Ce qui permet de dépasser les problématiques de transsubstantiation, consubstantiation, présence symbolique ou autre. C'est une présence autre, mystérieuse et pourtant réelle. Calvin n'emploie pas le terme 'réel', mais parle de présence 'véritable'. Une meilleure théologie trinitaire a rééquilibré la compréhension de l'eucharistie et du ministère.

D'où vient le vocabulaire sacerdotal catholique ?

Le Nouveau Testament ne qualifie jamais un ministère de « sacerdotal ». Les premiers chrétiens ont pris des termes disponibles ; leurs langues étaient mêlées et certains venaient du judaïsme. Par exemple le terme grec *épiscopos* (sur-veillant, in-specteur) vient-il de l'administration de la cité grecque, ou bien traduit-il le terme hébreu *mebaqqer* des communautés juives ? On ne sait pas. L'important est qu'aucun des trois termes traditionnels *diakonos* (servant), *épiscopos*, *presbytéros* (ancien) n'est lié au sacré ou au sacerdoce : c'est un fait admis par tous. Alors, quand est-ce que les *épiscopos* se sont fait appeler *hiéreus* (homme du sacré, du sacrifice) ? On le trouve déjà chez St Cyprien, vers 250, à cause du sacrifice que l'évêque préside. C'est seulement au XI^{ème} siècle que les prêtres (presbytres) recevront aussi le titre latin de *sacerdos* traduisant *hiéreus*.

*Philippe Gruson (bibliste) : Je pense qu'il y a une double influence du contexte païen et du contexte juif. En particulier les chrétiens, aux II-III^{ème} siècles, essaient de récupérer à leur profit les institutions révélées au peuple juif dans le Pentateuque, la Loi de Moïse : ils disent que, depuis le Christ, elles s'accomplissent parfaitement dans l'Église. Il y a eu une sorte de judaïsation du vocabulaire chrétien. Le terme *hiéreus* est trop présent dans l'A.T. pour que les chrétiens l'ignorent.

Quelle différence y a-t-il entre ministère et sacerdoce ?

Pourquoi nous, catholiques, nous réservons le ministère de la présidence de l'ensemble des sacrements, à ceux qui sont ordonnés comme presbytres ou évêques ? Il ne s'agit pas d'un pouvoir qui se transmettrait. On ne trouve jamais dans la tradition ancienne l'idée que des pouvoirs seraient transmis des apôtres aux évêques et à leurs successeurs. L'explication est relativement simple ; il y a deux clés. La première, plus parlante, c'est que les sacrements introduisent dans l'espace de salut qu'est l'Église ; or on ne se donne pas le salut à soi-même : on le reçoit. Personne ne se baptise lui-même. Quelqu'un d'autre atteste que votre salut vient du Christ, l'unique médiateur.

Et la deuxième clé, c'est que les gestes du salut, la vie dans l'Église, sont réservés à ceux qui président à l'assemblée des chrétiens. Les évêques, les prêtres président à l'ensemble de la vie chrétienne, donc à la célébration comme aux délibérations, c'est-à-dire au gouvernement de l'Église. Les prêtres en lien avec leur évêque sont témoins de la foi de l'Église entière. Donc, pour le gouvernement, pour la célébration, pour l'attestation de la foi, c'est pareil. Le curé en chaire peut dire des hérésies, mais le critère n'est pas le prêtre individuel, c'est les prêtres avec leurs évêques, et ce qu'ils enseignent.

Même dans le mariage, on dit que les époux sont les ministres de leur mariage, ce n'est pas tout-à-fait vrai : ils sont ministres l'un pour l'autre ; là aussi, l'altérité est maintenue. En cas de nécessité, les laïcs peuvent baptiser, donner le sacrement des malades. Autrefois ils pouvaient même se confesser entre soldats, avant une bataille (Bayard devant Pavie ; Ignace de Loyola devant Pampelune).

Dans la région du Mans, on raconte l'histoire suivante : « Un meunier et sa femme, pas très fidèles l'un à l'autre, sont un jour coincés par une inondation dans leur moulin. Ils montent dans le grenier et l'eau monte toujours et ils sont là depuis déjà trois jours ... ils sont à califourchon sur le toit, alors, ils se disent l'un à l'autre : « Notre dernière heure est arrivée, il faudrait qu'on se confesse. - Tu commences le premier ! - Non, tu parles beaucoup plus facilement, vas-y la première ! » Ils se chipotent ainsi, et craignant pour leur salut éternel, le meunier commence et se confesse. Et alors soulagé : « Maintenant, c'est ton tour. » Sa femme répond « Je crois que l'eau baisse ».

Le Concile de Trente supprimera ces pratiques pour que le clergé seul contrôle les sacrements. Il ne vient jamais à l'idée que des laïcs pourraient ordonner des prêtres ou des évêques. Dans la tradition luthérienne de certaines Eglises allemandes, comme dans l'Eglise Réformée de France, des laïcs participent à l'ordination. Personnellement, je ne suis pas d'accord. Parce que si le ministère sert de lien entre l'Eglise locale et les Eglises voisines et l'Eglise entière, cela ne relève pas des laïcs mais des ministres. Le rituel le plus ancien, la Tradition Apostolique d'Hippolyte (II^e s.) dit : « Que tous gardent le silence dans leur cœur, priant pour la descente de l'Esprit Saint » ; voilà le rôle des laïcs : ils prient et doivent recevoir le nouveau ministre. L'imposition des mains signifie que le nouvel ordonné n'est pas seulement le représentant de son Eglise, mais aussi le représentant de toute l'Eglise dans la sienne.

***G. D. :** Là où Hervé dit qu'il faut des ministères, le protestant va dire que le ministère est second. Bien sûr qu'il faut des ministères, c'est évident. On a vu les exagérations venues du ministère si sa dimension sacerdotale est trop forte. Dans le protestantisme, on va insister sur le caractère second du ministère, par rapport à l'action du Christ et du St Esprit, par rapport même à l'action de l'Eglise entière, qui porte la foi des apôtres. Premier élément à souligner ici. D'où le vocabulaire de la Réforme : on ne parle plus de prêtre, mais de pasteur, ou mieux de ministre (*diakonos* dans le N.T.), c'est-à-dire serveur, serviteur. Il est donc second. Les ministères sont nécessaires à l'être de l'Eglise, mais ils restent seconds par rapport à l'ensemble de l'apostolicité de l'Eglise.

Finalement, nous sommes dans des préoccupations semblables, non pas contradictoires ni séparatrices, mais symétriques. Nous pouvons nous interpeller les uns et les autres sur cette question intéressante. De même, quand tu parlais de l'Eglise comme espace du salut : le protestant en parlerait plutôt comme événement du salut. La logique du ministère est celle de la parole : parole visible dans le sacrement, parole audible dans la prédication plus que dans l'accueil dans un espace. Ce sont deux champs sémantiques pour dire la même chose.

Sacerdoce universel et sacerdoce ministériel

Il reste encore un point de désaccord entre nous, ainsi qu'à l'intérieur du protestantisme : comment s'articulent sacerdoce commun des fidèles d'un côté, et ministère spécifique personnel de l'autre. Nous avons pu dire ensemble que le ministre est à la fois face à l'assemblée et dans l'assemblée. Et donc, nous protestants, nous pouvons faire un grand pas en disant même que le ministre s'exprime

in persona Christi d'une certaine manière. Ce que certains de mes collègues ne diraient pas ! Et pourtant, c'est repris dans la Confession d'Augsbourg et dans les documents de l'Alliance Réformée Mondiale. Quand le ministre porte la prédication de l'Évangile, qu'il soit visible ou audible, il est devant l'assemblée, au nom du Christ : *in persona Christi*. Comment cela se traduit-il dans les liturgies d'ordination ? Du côté catholique on va séparer sacerdoce commun ou universel et sacerdoce ministériel ; du côté protestant (surtout réformé), on aura tendance à mettre entre les deux une certaine osmose.

Comment le sacerdoce universel s'exprime-t-il dans l'exercice du ministère, et comment le ministère personnel du ministre est-il l'expression aussi du sacerdoce universel ? L'Église Réformée exprime cela dans la liturgie d'ordination-reconnaissance de ministère en faisant participer un laïc, à l'imposition des mains, puisque nous sommes tous laïcs (ou bien tous prêtres : ça revient au même, mais ça titille plus les oreilles des Réformés !).

Le travail fait dans ce document « Discerner... » nous a permis de trouver un consensus autour du ministère et de l'ordination. La compréhension du ministère dans les Églises luthérienne-réformée n'est pas l'émanation du sacerdoce universel : le ministère est bien un don spécifique, un charisme qui place le ministre face à l'assemblée et pas seulement dans l'assemblée.

Nous avons découvert qu'il y a aussi une forme d'*épiscopé* et une forme d'universalité, de catholicité ou d'apostolicité plus large qui s'exprime dans l'ordination d'un ministre. Du fait que l'autorité synodale est là et qu'elle exprime la communion universelle ; du fait que le ministre s'engage doctrinalement et dans la soumission à la discipline des synodes.

Mais là où cela devient séparateur entre catholiques et Réformés, ça ne l'est pas entre luthériens et Réformés à cause justement du caractère second du ministère dans la communion de l'Église. Entre luthériens et Réformés, nous pouvons dire si nous sommes d'accord dans la prédication et l'administration des sacrements. Nous pouvons alors nous dire en communion les uns avec les autres, même si nous avons des expressions ministérielles différentes. Ce que du côté catholique et du côté orthodoxe on ne peut évidemment pas dire. Du côté anglican, c'est encore autre chose.

* **H. L.** : Je voudrais illustrer ici comment nous devons être humbles comme Églises, c'est-à-dire accepter que nos Églises ont une histoire dans laquelle les choses ont considérablement changé, ce que nous ne voulons souvent pas voir. Et quand j'ai entendu l'apologétique sur l'osmose, cela m'a rappelé quelque chose, une question posée ici : pourquoi le vocabulaire du sacerdoce des laïcs a disparu dans les habitudes catholiques. C'est exact : je suis allé voir un dictionnaire allemand de 1881 : au mot 'Laïc', il y a simplement « allez voir 'Clergé' » ! On ne peut pas parler d'un sacerdoce des laïcs qui soit autre chose que métaphorique. Dans l'histoire de l'Église luthérienne en Allemagne, depuis 1600 jusqu'en 1848, on ne trouve aucune mention d'un sacerdoce universel. Ce n'est qu'en 1848, avec une première forme de démocratie, qu'on se met à parler de sacerdoce universel. Autrement dit, nous sommes très dépendants de notre histoire. Cela nous oblige à intégrer la dimension historique, ce que nous ne faisons pas toujours, il n'y a pas une vérité en soi, mais une vérité historique.

***G. D.** : Oui, la foi se dit toujours dans l'histoire, et les exégètes le savent bien : c'est déjà comme ça dans les Écritures. Si nous pouvons dialoguer aujourd'hui, dans le mouvement oecuménique, c'est le fruit de l'histoire et pas celui de nos élucubrations doctrinales. Nous serions encore dans des chemins parallèles s'il n'y avait pas eu l'histoire douloureuse des Guerres mondiales, en Europe en particulier.

Pendant plus d'un siècle de persécution du protestantisme réformé en France, dans la clandestinité, il n'y avait plus de pasteurs. Et pourtant Calvin avait ouvert la porte à des ministères exceptionnels, pour des situations exceptionnelles. Mais jamais on n'a trouvé trace d'une célébration eucharistique

célébrée par un laïc. On attendait qu'un ministre éventuel passe dans une assemblée clandestine où on risquait sa vie. Et si le ministre de passage n'était qu'un prédicateur, eh bien, on écoutait la parole, sans célébration du sacrement. Voilà le sens de l'Eglise de ces anciens protestants qui a été perdu aujourd'hui, à cause d'un individualisme outrancier.

*** H. L. :** Si dans notre Eglise, la présidence de l'eucharistie est réservée à ceux qui sont ordonnés, c'est parce l'eucharistie n'est pas seulement le principal sacrement, mais le sacrement de l'Eglise : c'est là que se construit réellement le corps du Christ. Et donc peuvent présider à la « construction » du corps du Christ (eucharistique) ceux qui président à la construction du corps de l'Eglise. C'est notre logique.

Trois exemples. Mon supérieur m'a demandé d'intervenir auprès de quelques dominicains hollandais qui disaient ceci : « Si les évêques ne veulent pas vous donner de prêtres, eh bien ! allez-y, élisez les. Qu'ils soient des hommes ou des femmes, qu'ils soient homosexuels ou pas, et ce sont de vrais prêtres. Nous vous assurons qu'ils font la véritable eucharistie ». Dans ce cas-là il est clair que ce n'est pas une véritable eucharistie.

Ou bien l'hypothèse de vingt chrétiens qui font naufrage dans le Pacifique sur une île où ils survivent. Ils se souviennent enfin que c'est Pâques, et ils se mettent à célébrer la sainte Cène, sans prêtre. L'Eglise ne dira jamais que cela n'a pas de sens et qu'ils ne font rien.

Ou encore le film de Delannoy, dans les années 50 : « Dieu a besoin des hommes », à partir du roman de Queffélec : « Recteur de l'île de Sein ». L'évêque ne voulant pas envoyer de prêtre pendant 6 ou 7 ans à l'île de Sein, le sacristain poussé par les paroissiens a fini par célébrer la messe.

***G. D. :** Ce n'est pas parce que l'Eglise Réformée autorise dans certaines circonstances une personne non ordonnée à célébrer l'eucharistie, ou à participer à l'ordination d'un ministre, que pour autant on fait n'importe quoi, comme si on était isolés sur une île. Nous avons une compréhension différente de l'articulation entre sacerdoce commun des fidèles et ministère spécifique.

***H.L.** L'important dans notre Document, c'est qu'il a réussi à déplacer la question du ministère et à la recentrer sur celle de la communion de l'Eglise et du corps du Christ. Nous sommes d'accord pour dire : non, le centre n'est pas le ministère, mais la relation entre le corps sacramentel du Christ et le corps ecclésial, que l'on trouve chez Paul (1 Cor 11 et Eph 4).

Autre remarque : nous catholiques, nous nous trompons, quand nous croyons savoir quelle est la valeur chrétienne des saintes cènes chez les protestants. C'est seulement un discours canonique., centré sur le ministère. Mais il y a plus important : c'est l'articulation entre le corps sacramentel du Christ et le corps que forment les chrétiens. Et c'est la question de la synodalité : que signifie être en pleine communion si nous ne pouvons pas faire corps, ni prendre des décisions ensemble ?

La pleine communion n'est pas seulement une communion eucharistique, mais c'est une communion dans le corps du Christ. Et la réserve des catholiques porte non pas sur le contenu spirituel, le fruit spirituel de la célébration de la sainte cène (que Dieu seul connaît). Le jugement canonique n'est pas un jugement de réalité chrétienne et spirituelle. Le débat est moins sur le ministère et beaucoup plus sur la communion ecclésiale et donc la dimension synodale. Entre catholiques et protestants, la communion eucharistique ensemble n'est pas l'objectif nécessaire ou le plus important pour construire le corps du Christ dans notre société. Nous avons beaucoup d'autres choses à faire ensemble pour l'évangélisation, et qui sont parfaitement possibles dès maintenant.

III. AUTRES QUESTIONS

***Nicolas Kisselhoff** (*prêtre orthodoxe à Saintines*) : Vous avez rappelé la difficulté du dialogue plus que bilatéral ! La participation de l'orthodoxie sera un petit document qu'on vous proposera à la fin, qui reprend les thèmes que vous avez étudiés, avec un éclairage orthodoxe.

***Gilbert Méard** (*pasteur réformé à Compiègne*) : J'ai eu la joie d'assister à Lyon, en avril, aux assises des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens que je connais très bien. Avec le cardinal Barbarin, nous avons réalisé l'hospitalité eucharistique. Est-ce que dans notre assemblée oecuménique, ce soir, on pourrait faire une eucharistie, comme à Lyon ?

***H. L.** : Dans mon Eglise, je ne suis pas dans la position de décider ; cela dépend de l'évêque du lieu, comme à Lyon.

***Pierre de Mareuil** (*pasteur baptiste à Compiègne*) : Depuis au moins cinquante ans d'oecuménisme, nous ne sommes pas encore capables de discerner ensemble le corps du Christ. Alors, comme disait Paul, nous mangeons et buvons notre condamnation ? D'après Ephésiens, les ministères sont des dons de Dieu. Qu'est-ce qui nous empêcherait aujourd'hui de reconnaître réciproquement les ministres de nos Eglises ?

***H. L.** : La position catholique est ferme sur un premier point, c'est que président l'eucharistie, ceux qui président à l'Eglise. Ensuite, çà a été une maladie catholique de tout vouloir uniformiser, y compris les détails. Par exemple, en Allemagne, un curé qui demande à Rome si des filles peuvent servir la messe... N'est-ce pas à l'évêque du lieu de régler la question ? Je suis pour qu'il y ait beaucoup plus de diversité dans l'Eglise, beaucoup plus d'inculturation même avec les risques de l'histoire qui sont aussi des chances. On redécouvre le sacerdoce universel en 1848, à la faveur des mouvements politiques ; mieux vaut tard que jamais ! Si l'Eglise est une nouvelle Pentecôte, chacun doit pouvoir y parler sa propre langue, et surtout on devra essayer de communiquer entre nous. La catholicité fait partie de la diversité.

Pour la reconnaissance des ministères, j'espère qu'elle est faite entre vous, prêtres et pasteur. Pierre, vous êtes de famille catholique et vous êtes maintenant pasteur baptiste. Je suis sûr que votre ministère est béni par Dieu là où vous êtes. Si vous contestez des superstitions catholiques réelles, vous avez raison ; mais sinon, si vous êtes désagréable, polémique, je ne suis pas sûr que ce soit l'œuvre du saint Esprit. Le vrai problème : est-ce que pasteurs et prêtres sont des ministres de la communion, de la même perception de l'Eglise de Dieu ? Le but n'est pas de communier ensemble, mais de construire l'Eglise de Dieu dans la société d'aujourd'hui. Quelle capacité de décision avons-nous ?

***Laurence Berlot** (*pasteure réformée à Beauvais*) : Dans un couple mixte, protestant et catholique, comment vivre cette communion de foi sans pouvoir participer à l'eucharistie catholique ?

***H. L.** : Pour les couples mixtes : on accepte que la partie protestante vienne communier chez nous, avec la permission de l'évêque. Est-ce que l'évêque donnerait la permission au catholique d'aller chez les protestants ? Je ne le sais pas. En Allemagne, 35 % des mariages sont mixtes. Si nous ne trouvons pas de solutions à cette situation, nous allons à la catastrophe !

***G.D.** : Sur la reconnaissance de ministère ; il y a effectivement cette reconnaissance spirituelle que tu évoques, mais ce n'est pas la reconnaissance ecclésiale. Il y a des accords entre luthériens-réformés français et anglicans par exemple, car il y a une reconnaissance mutuelle de l'ecclésialité. Ce n'est pas seulement une hospitalité eucharistique, c'est un accueil plein et entier, même s'il n'y a pas avec les anglicans interchangeabilité des ministères. Pour les anglicans, la succession

apostolique, avec l'imposition des mains par un évêque dans une succession historique, est un signe important de la communion de l'Eglise, au sens institutionnel du terme. Prêtres et pasteurs, nous sommes appelés à travailler ensemble en permanence et à nous reconnaître mutuellement dans nos ministères. Pour autant, il n'y a pas de reconnaissance au sens ecclésial du terme et encore moins d'interchangeabilité. Et pourquoi ça ?

Parce que nous n'avons pas d'accord sur ce qu'est l'unité de l'Eglise, la communion ecclésiale au plein sens du terme. Dans la communion luthéro-réformée, lorsque nous reconnaissons chez l'autre la prédication de l'Évangile du salut, dans sa forme audible (la prédication), et dans sa forme visible (le sacrement), « cela suffit » pour être en pleine communion. Nous, pasteurs luthériens ou réformés, nous disons au prêtre catholique : « Nous avons assez cheminé ensemble pour reconnaître que, quand tu célèbres l'eucharistie et quand tu prêches dans ton homélie, c'est bien le même Évangile que nous partageons. Et cela suffit pour que nous soyons en communion les uns avec les autres. Donc, pour nous, il n'y a aucune raison pour que nous ne partagions pas la même table eucharistique ».

Evidemment, pour les orthodoxes et les catholiques, il y a autre chose qui s'ajoute et qui est la conception de l'Eglise que nous ne partageons pas, que nous ne mettons pas au même niveau. Pour nous protestants, ce qui est nécessaire au salut est suffisant. Ce qui crée entre prêtres et pasteurs sur le terrain, des situations de crise permanente. Parce que le protestant va naturellement, s'il n'est pas averti, aller communier à la table eucharistique et c'est incompréhensible pour le catholique. Et il est très difficile - et en même temps, c'est une nécessité œcuménique -, que le protestant comprenne cela, dans son respect de la conviction de l'autre. Moi, protestant, je n'ai aucune raison de ne pas aller communier à la table eucharistique catholique, mais, si j'y vais, je ne construis pas l'unité ; j'entretiens de l'incompréhension.

L'Abbé Couturier disait : « Il nous faut apprendre à éprouver la souffrance de la division », parce que nous n'arrivons pas encore à trouver une conviction commune en Christ, une conviction spirituelle et théologique. Chaque chrétien est porteur, non seulement de sa subjectivité, de son propre cheminement, mais aussi porteur de la communion ecclésiale dans laquelle il vit. Il y a sa conscience, et aussi son Eglise. Il doit se demander si sa participation à la table eucharistique de l'autre peut effectivement faire avancer vers l'unité, ou bien au contraire générer de l'incompréhension.